

Si vous n'êtes pas résident du secteur Hyacinthe Vincent



TARIFS HORAIRES

Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

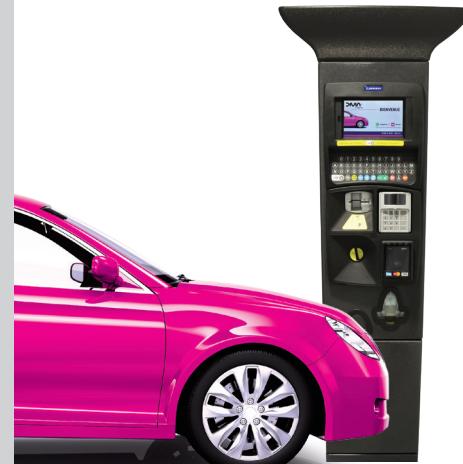
ZONE STATIONNEMENT COURTE DURÉE	ZONE STATIONNEMENT LONGUE DURÉE	Tarif
30 min		0,90 €
45 min		1,40 €
1h		2,00 €
1h15		2,50 €
1h30	5h	3,10 €
1h45	-	3,80 €
-	8h30	4,00 €
2h	-	4,50 €

MODALITÉS DE PAIEMENT

- > Directement à l'horodateur (CB avec ou sans contact ou espèces).
- > Via les applications PayByPhone ou EasyPark disponibles gratuitement sur les stores.

Avantage :

Grâce aux applis vous pouvez, à distance, modifier la durée de votre stationnement et recevoir une notification sur votre smartphone quand votre temps autorisé est presque atteint.



Information et contact



Agence DiviaMobilités
16, place Darcy
de 9h30 à 19h du lundi au samedi



03 80 11 29 29
de 7h à 20h du lundi au samedi
appli smartphone



divia.fr
e-boutique

Ne pas jeter sur la voie publique
Edition Kéolis Dijon Multimodalité - Janvier 2016



Stationnement sur voirie à Dijon

SECTEUR RÉSIDENT HYACINTHE VINCENT

Liste des rues

- Angélique Ducoudray (rue)
- Docteur Maurice Dubard (rue)
- Docteur Schmitt (rue)
- Ginette Watelle (allée)
- Hyacinthe Vincent (rue)
- Jacqueline de Romilly (rue)
- Jean Mairey (Allée)
- Jean Moulin (rue)
(entre la rue Ernest Bouteiller et la rue Docteur Schmitt)
- Juliette Dubois (Allée)
- Pauline Viardot (Allée)
- Sophie Rude (Allée)
- Stade (rue du)
(entre le boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny et la rue Ernest Bouteiller)



INFOS PRATIQUES stationnement sur voirie

Secteur résident Hyacinthe Vincent



Vous habitez dans le secteur Hyacinthe Vincent, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel « résident » : 5€/mois ou 0,50€/jour

Qu'est-ce que le tarif résident ?

C'est un avantage accordé aux habitants d'un quartier (zone **rose** définie sur la carte).

Après inscription, les habitants bénéficient du tarif à 5€ par mois ou 0,50€ par jour.

Ils peuvent stationner sur les places longue durée, en orange sur le plan, selon l'abonnement choisi (mois/jours).

MODE D'EMPLOI du tarif résident

1) Modalités d'inscription

Pour justifier de vos droits, vous devez fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (hors facture de téléphone)
- la carte grise du véhicule, aux mêmes nom et adresse que le titulaire de la carte

- sur divia.fr/page/tarifs-du-stationnement-pour-les-residents

- par courrier à DiviaPark, BP 50929, 21009 DIJON Cedex

Votre demande instruite sous 48h vous est confirmée par mail ou par courrier.

2) Modalités de paiement

Vous pouvez payer votre abonnement au mois (le mois commence le jour de l'achat), ou à la journée :

> **Directement à l'horodateur** (CB avec ou sans contact ou espèces).

Sélectionnez la touche «résident» de l'horodateur.

> **Via les applications PaybyPhone, Flowbird ou EasyPark** disponibles gratuitement sur les stores.

La saisie de votre plaque d'immatriculation est obligatoire.

Et pour combiner voiture, bus et vélo...

Passez facilement d'un mode à l'autre !

Le secteur Hyacinthe Vincent est desservi par les lignes Corol et B11, avec, à proximité, la Lianes 3 et la ligne T1 situées à « Parc des Sports ».

Deux stations DiviaVélodi et deux DiviaVéloPark sont implantés à proximité.

Stationnement sur voirie

— Stationnement payant longue durée

Secteur résident

- Hyacinthe Vincent**
- Horodateur

Station DiviaVélodi

Station DiviaVéloPark

